

DÉFINITION ET SPÉCIFICITÉS DU MÉTIER

L'éducateur sportif voile organise et anime des séances pour différents types de publics dans un objectif de loisirs ou de compétition. Il est susceptible d'enseigner la navigation sur différents supports : dériveur, planche à voile, catamaran, habitable. Il encadre un groupe et accompagne chacun des pratiquants dans sa progression. Il planifie ses séances en fonction des objectifs fixés et des échéances (championnats) Tâche essentielle, il doit veiller à la sécurité des pratiquants. Pour cela, il doit mettre au point des exercices adaptés au niveau du groupe, analyser et corriger les gestes. À noter, son emploi du temps est particulier. En effet, il travaille lorsque son public est disponible et lorsque la météo et les marées le permettent. Il accompagne aussi les pratiquants sur les compétitions pour les conseiller. D'autre part, les employeurs ne proposent pas toujours un poste à l'année (saisonnalité). Il a donc tout intérêt à être polyvalent pour pouvoir travailler à d'autres moments de l'année.



Toutes nos vidéos métiers sur www.profession-sport-loisirs.fr

QUALITÉS REQUISES

Pédagogie, sens du contact, sens des responsabilités, disponibilité

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

- Collectivités territoriales (accès à la fonction publique territoriale par le concours d'ETAPS)
- Clubs de voile
- Centres de vacances

FORMATIONS MENANT À L'EMPLOI

- CQP Assistant Moniteur Voile
- BPJEPS Activités nautiques mention voile
- DEJEPS Perfectionnement sportif mention voile

Attention, pour encadrer la pratique du kitesurf, il faut être détenteur du BPJEPS Activités nautiques mention Glisses aérotractées nautiques